

MINISTRE DES FINANCES

TRESORERIE PATRIE GENERALE

BRASAVILLE

DECRET N° 83/578 du 7/7/1983
MT.TPG.DC.

SA.PERS. portant promotion de Monsieur
MABILA-NIATY Jean Serge, Inspecteur du
Trésor des cadres de la catégorie A
hiérarchie I des SAF au titre de l'année
1982.-

(/ISMS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
VU la Loi 25/80 du 13/11/80, portant amendement de l'article 47
de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
VU la loi 15/62 du 3/2/62, portant statut général des fonction-
naires ;
VU l'arrêté n° 2087/FP du 21/6/58 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
VU le décret n° 62/130/MF du 9/05/62, fixant le régime des rému-
nérations des fonctionnaires ;
VU le décret n° 62/197/FP du 5/7/62, fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3/2/62 portant
statut général des Fonctionnaires ;
VU le décret n° 62/198/FP du 5/7/62, relatif à la nomination et
à la révocation des fonctionnaires des cadres ;
VU le décret n° 62/426 du 29/12/62, fixant le statut des cadres
de la catégorie A des SAF ;
VU le décret n° 65/170/FP/BE du 25/6/62, règlement l'avancement
des fonctionnaires ;
VU le décret n° 71/247 du 26/7/1971 modifiant le tableau hié-
rarchique des cadres de la catégorie A des SAF en ce qui concerne le
Trésor, les Contributions Directes et l'Enregistrement, abrogeant et
remplaçant les dispositions des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et
22 du décret n° 62-426 du 29/12/1962 ;
VU le décret 74/470 du 31/12/1974, abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret 62/196 du 5/7/62, fixant les échelonnements
salaux des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
VU le décret n° 79/154 du 4/4/79, portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;
VU le décret n° 80/644 du 28/12/80, portant nomination des Mem-
bres du Conseil des Ministres ;
VU le décret n° 80/630 du 27/12/1980, portant déblocage des avan-
cements des Agents de l'Etat ;
VU le rectificatif n° 81/016 du 26/01/81 au décret n° 80/644 du
28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Minis-
tres ;
VU le décret n° 81/017 du 26/01/81 relatif aux intérêts des Mem-
bres du Gouvernement ;
VU le décret 82/808/MF/TPG/SP du 8/9/1982, portant inscription
au tableau d'avancement au titre de l'année 1982 des Inspecteurs et
Inspecteurs Principaux du Trésor des cadres de la catégorie A, hié-
rarchie I des SAF ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Monsieur MABIALA-NIATY Jean Serge, Inspecteur du Trésor de 3^e échelon des cadres de la Catégorie A hiérarchie I des SAF, en service à la Trésorerie Paierie Générale à BRAZZAVILLE est promu au titre de l'année 1982 au 4^e échelon de son grade pour compter du 21/01/83.

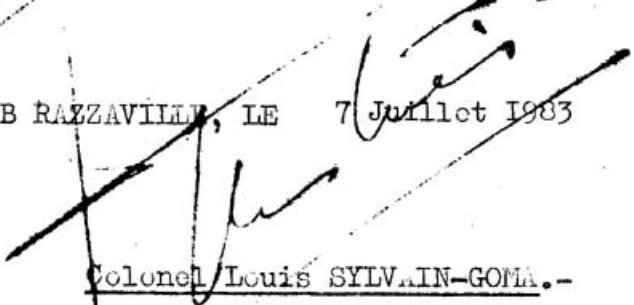
ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-.

BRAZZAVILLE, LE 7 Juillet 1983

PAR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DES FINANCES,


Itini Ossetourba LEKOUNDZOU.-


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSIONA.-

APPLICATIONS :

-MF/DAB.....	1
-DGTFP/DFP.....	2
-D.G.B.....	2
-DCF.....	1
-TREASORERIE.....	3
-INTERESSE.....	1
-DOSSIER.....	3
-SGCM/BC.....	3
-JORPC.....	3

